



Bulletin Municipal

DE LA COMMUNE DE SAINT LYE LA FORET



Laëtiennes, Laëtiens,

En dépit du contexte actuel toujours troublé, c'est en mon nom et en celui de l'ensemble des membres du Conseil Municipal de Saint Lyé La Forêt que nous vous présentons nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité pour cette nouvelle année.

Que 2021 soit pour vous et vos proches une année de paix et de réussite dans tous les domaines de la vie. En cette période si particulière, le contexte nous autorise plus que jamais à vous souhaiter une année pleine de santé pour vous tous et ceux qui vous sont chers.

L'investissement de nos agents, indispensable au fonctionnement de notre commune, n'est plus à démontrer. Cette implication au quotidien, comme celle du tissu associatif dans bien des domaines, trouve d'ailleurs un écho tout particulier dans la période tourmentée que nous traversons. Qu'il nous soit permis ici de les en remercier chaleureusement.

Nous avons aussi le plaisir de souhaiter la bienvenue à **JULIE BLOSSIER** qui succédera à **NICOLAS THOMAS** sur le poste de secrétaire générale de Mairie, à temps plein, à compter du 26 janvier 2021.



Monsieur Jacques VAN BELLE et le Conseil Municipal



L'ESSENTIEL DES CONSEILS MUNICIPAUX

Conseil municipal du 10 novembre 2020

Le Conseil a :

- Attribué les subventions 2020 aux associations en ayant fait la demande. Voir le détail dans le compte rendu de Conseil dans la rubrique ad-hoc du site internet de la commune (Menu « Commune », puis « CR des conseils Municipaux »).
- Approuvé le règlement intérieur du Conseil Municipal.
- Approuvé la proposition de la commission « Action sociale » quant à la distribution et au contenu du colis de Noël offert aux aînés de la commune.
- Approuvé la conduite d'une étude d'opportunité d'installation d'un système de vidéoprotection sur la voie publique.

Conseil municipal du 17 décembre 2020

Le Conseil a :

- Approuvé la liste des travaux proposés par la commission « Travaux et matériels » ainsi que les achats de certains matériels manquants. Cette liste sera validée en commission des finances et inscrite au budget.
- Approuvé le gouter offert aux enfants de l'école de St Lyé par la commune.
- Entendu un exposé du Maire sur la préparation de l'arrivée de la fibre optique dans chaque foyer de la commune.
- Pris bonne note de l'intention d'un médecin de s'installer éventuellement sur la commune.

Petit RAPPEL : Face aux infections respiratoires, il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :

Se laver les mains très régulièrement / Tousser ou éternuer dans son coude / Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter à la poubelle / Ne pas se toucher le visage / Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades / Respecter une distance physique d'au moins un mètre.



S'il n'est pas jeté correctement, un masque peut toujours transmettre le virus. Merci de le jeter dans une poubelle prévue à cet usage plutôt que sur la voie publique !!!!



Journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » pendant la Grande Guerre

Afin de rendre hommage aux soldats et civils décédés pendant la première guerre mondiale de 1914 à 1918, les enfants des classes élémentaires ont souhaité participer aux commémorations par un dessin.

En effet, seulement 5 élus, sur ordre de la Préfecture, ont pu venir rendre hommage à nos morts. Monsieur le Maire a lu un discours en leur mémoire.



Journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie

La cérémonie du souvenir a eu lieu le 5 décembre 2020 au cimetière. En raison du confinement la délégation était composée du Président de la section de Saint Lyé la Forêt du ACPG-CATM, et de son drapeau, du Maire et des Adjointes.

Le Président de la section de Saint Lyé la Forêt a déposé une gerbe au monument du souvenir puis le message de Madame Geneviève Darrieussecq, Ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants a été lu par M. le Maire suivi par une minute de silence.



MAIRIE/ECOLE DE SAINT LYE LA FORET/LES AINES

Les enfants de la commune de SAINT LYE LA FORET ont apprécié un repas de NOEL très savoureux :

En entrée, pour les enfants avec un régime particulier du houmous à la libanaise, pour les autres une terrine maison. En plat de résistance, pour les enfants avec un régime particulier du saumon avec pommes de terre et pour les autres, suprême de volaille.

Pour le dessert, une buche de Noël au chocolat avec une petite gourmandise (offerte par le prestataire).



Le Conseil Municipal a validé un goûter spécial Noël pour les élèves de maternelle et les élémentaires : Une clémentine, un jus de fruit, un pain au chocolat et un Père Noël en chocolat, ont été distribués pour le plus grand bonheur des enfants.



Les aînés de la commune de plus de 70 ans inscrits sur les listes électorales ont aussi bénéficié d'un colis tout en saveur avec le partenariat du PETIT MARCHÉ et de la Boulangerie.

Pour nous joindre : 02 38 91 84 72 Fax : 02 38 91 86 44 ou adresse mail : mairie.de.st.lye@wanadoo.fr

Site internet de la commune : www.mairie-saint-lye-la-foret.fr

Page Facebook : www.facebook.com/stlyelaforet

Horaires d'ouverture : le lundi de 10h00 à 12h00, le mardi de 15h00 à 19h00, le mercredi de 9h00 à 12h00 et le vendredi de 15h00 à 18h00